

04/02/2026

## Examen professionnel SACE 2026

### CONDITIONS POUR CONCOURIR

- Être secrétaire administratif de classe supérieure (SACS) aux MEF ;
- Avoir atteint un an d'ancienneté dans le 6<sup>ème</sup> échelon du deuxième grade au 31 décembre 2026 ;
- Justifier au 31 décembre 2026 d'au moins trois ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Par exception, peuvent également se présenter les fonctionnaires qui appartenaient, avant le 1<sup>er</sup> septembre 2022, à un corps de catégorie B régi par le [décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009](#) sous certaines conditions.

Pour consulter la note de lancement :



### LES DATES A RETENIR

- Ouverture des inscriptions le mardi 3 février 2026 ;
- **Fin des inscriptions le jeudi 5 mars 2026 à 18h** (heure de métropole) ;
- Date de l'écrit d'admissibilité : jeudi 2 avril 2026, en région parisienne et à Nantes ;
- Date de l'épreuve orale : à compter du lundi 21 septembre 2026 en région parisienne ;
- Le nombre de postes sera fixé ultérieurement par arrêté ;
- Modalités d'inscription : vous pouvez vous inscrire sur Alizé ou depuis [le portail du ministère](#) ;
- Date limite pour déposer le dossier RAEP (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle) sur BercyDoc : jeudi 2 juillet 2026 avant minuit (heure de métropole).

## NATURE DES EPREUVES

Cet examen professionnel se compose d'une épreuve écrite d'admissibilité d'une durée de 3 heures (coefficient 2) et d'une épreuve orale d'admission d'une durée de 25 mn (coefficient 3).

a) Epreuve écrite d'admissibilité :

- Cette épreuve consiste en la rédaction d'une note ou d'une lettre administrative, à l'aide d'un dossier à caractère professionnel de 25 pages maximum.
- La note d'admissibilité doit être supérieure ou égale à 8 sur 20.
- L'épreuve se déroulera le jeudi 2 avril 2026 en région parisienne et à Nantes.

b) Epreuve orale d'admission qui se décompose en :

- Un exposé de 10 mn maximum sur votre expérience professionnelle, pour lequel le jury dispose de votre dossier RAEP ;
- Un entretien de 15 mn avec le jury, devant lui permettre d'apprécier votre personnalité, vos aptitudes, vos motivations et reconnaître les acquis de votre expérience professionnelle.

Le jury peut vous interroger sur des questions relatives à votre environnement professionnel, de culture générale administrative et/ou relatives à votre administration.

L'épreuve d'admission se déroulera à **partir du lundi 21 septembre 2026 à Paris.**

[Le dossier RAEP est téléchargeable sur Alizé ou sur le site du ministère avec son guide de remplissage.](#)

## INFORMATIONS

SG/SRH/SRH2B - Pôle concours - Immeuble Atrium - Pièce 2313  
5 Place des Vins de France - 75 573 PARIS Cedex 12.  
Tél : 01 53 44 28 00 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Mél : concours.minefi@finances.gouv.fr

### Attention !

**L'inscription à la préparation organisée par l'IGPDE ne vaut pas inscription à l'examen professionnel.**

**Ne restez pas seuls pour préparer votre examen professionnel.**

**L'UNSA-Cefi est là pour vous aider à rédiger votre RAEP et vous préparer à l'oral.**

Retrouvez nos informations  
sur notre site



**UNSA-Cefi**

Union Nationale des Syndicats Autonomes  
Centrale Économie Finances Industrie  
Bât Vauban - Pièces 1103 à 1121 Est 1  
139, rue de Bercy - Télédoc 656  
75572 PARIS CEDEX 12  
Tél : 01 53 18 60 92  
Mél : syndicat.unsacefi@syndicats.finances.gouv.fr